Image not found or type unknown

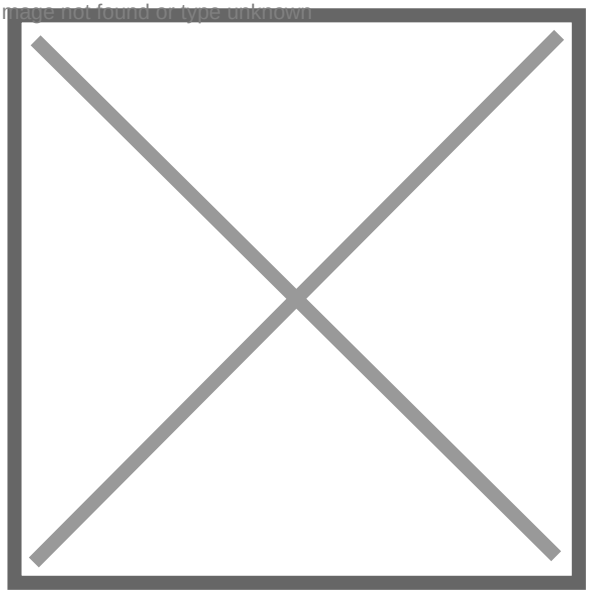

Remboursement crédit sans infos précises

Par **Marko001**, le **02/11/2020** à **19:20**

Chers spécialistes bonjour,

Je fais appelle à vous car une société de recouvrement me réclame le remboursement d'un crédit de 2009 qui leur aurait été cédé par une autre société.

Nous sommes en 2020, et je n'ai aucun souvenir concernant cette affaire.

Ne comprenant donc pas la nature de cette dette et de son montant j'étais malgré tout très coopératif.

Cependant, fasse au refut de ladite société de me fournir des informations précises autres que le montant d'une dette (contrat, nature de celui-ci, date de souscription, origine du litige et de la dette me sont maintenant inconnus), prétextant qu'il ne peuvent les fournir qu'à la demande de mon avocat je me sens désemparé. Je suis quand même le principal "concerné".

En effet, m'engager dans des frais pour avoir "officiellement" des informations qui pourraient s'avérer être fausses (je n'ai pas encore d'avocat), sachant que je n'ai pas beaucoup de ressources, ne m'enchante guère.

Comment forcer la société à me fournir les éléments justifiant la nature de la dette afin de pouvoir la payer sereinement en sachant ce que je paye (1000€) ?

Suis je obligé de payer une dette de plus de 10 ans et sous quelles conditions ? (la société n'étant pas coopérative vis à vis des informations je n'ai plus l'envie de l'être) si non il y a t il prescription ?

Quels recours possibles pour faire cesser le harcèlement si il s'avère que c'est une tentative

d'arnaque ?

Je fais donc humblement appelle à vos éclaircissements afin de recouvrer ma sérénité d'esprit et sortir d'une angoisse constante.

Je vous remercie également pour le temps que vous prendrez afin de m'aiguiller au mieux,

Bien cordialement
Marc 32 ans

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés